

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 16 JUIN 2025

Suite à la séance du bureau du mardi 20 mai dernier, vous trouvez en annexe l'ordre du jour définitif de la prochaine séance du législatif.

Sont jointes également les différentes interventions qui seront traitées durant la séance, ainsi que la réponse au postulat "Acoustique dans la salle des Perraires pour les fanfares". Le rapport de la COGEST sur les comptes 2024 a été rajouté le lundi 26 mai 2025.

La proposition suivante est **acceptée**

Proposition n°1

Le Conseil municipal attribue le traitement des interventions de la manière suivante :

- Postulat Les Verts - Approche systémique des enjeux communaux : A Olivier Turin, avec le soutien du service CUB (Tristan Larpin).
- Interpellation Les Verts - Tamoil Charbonnière-L'Enclos : quelles perspectives ? : A Olivier Turin, avec le soutien du service CUB (Tristant Larpin)
- Interpellation Morisod/Arlettaz/Carron/Gex-Fabry - Pour un plan financier quadriennal détaillé : A Olivier Turin, avec le soutien du service administration et finances (Emmanuel Bérard).
- Interpellation Clivaz - Arrachage des haies plantes exotiques envahissantes : Subvention en vue de leur remplacement : A Noé Ruiz, avec le soutien du service RIME (Abel Udressy et Cynthia De Menech)
- Interpellation Clivaz - MobiChablais Desserte Collombey-Monthey en soirée : A Côme Vuille, avec le soutien du service RIME et TPC SA.
- Interpellation Neves - MobiChablais Service de bus : A Côme Vuille, avec le soutien du service RIME et TPC SA

Pour ce qui est des informations du Conseil municipal, il a d'ores et déjà arrêté :

- homologation du règlement des cimetières par le Conseil d'état.
- Engagement d'un collaborateur au service CUB avec les explications des raisons qui ont conduit à cette décision + engagement au service Finances (CS + collaborateur "junior")
- Engagement CS CIL
- Information au sujet de la modification de la ligne 105 et son impact positif pour l'arrêt des sauges.

Les propositions de réponses devront être soumises pour validation par les le 9 juin prochain.

Concernant le rapport de la COGEST, il s'étonne de la remarque concernant la date de la conférence de presse qui ne devrait avoir lieu qu'après la validation des comptes. Cela ne correspond pas à la pratique et n'a guère de sens en termes de communication. Une réponse sera apportée.

Concernant les recommandations que la COGEST aurait faite, cela peut donner l'impression que le Conseil municipal n'en tient pas compte. or, tel n'est clairement pas le cas. Il est décidé d'y répondre point par point lors du plenum. une proposition de réponse sera fournie pour validation lors de la prochaine séance du CM.

Concernant les nettoyages, Françoise Métrailler informe le Conseil qu'elle a participé à une visite de l'école Sous l'Eglise et que la situation lui est apparue inacceptable tant les locaux

Conseil municipal du 26 mai 2025 du 26.05.2025
No 18

étaient "sales". Le Chef du Service CUB doit être interpellé pour donner un retour générale sur la situation et les contrôles qui sont effectués par l'administration depuis le lancement du nouveau mandat Smartgorla, et en particulier concernant l'école Sous l'Eglise.

Le président

Le secrétaire